

Internationalistes ibériques. Avec une Ukraine résistante

vendredi 13 décembre 2024, par [DEL OLMO Enrique](#) (Date de rédaction antérieure : 3 décembre 2024).

Le 28 novembre, le Réseau européen (RESU) et ibérique (RISU) de solidarité avec l'Ukraine a été présenté à Madrid . Les réseaux de solidarité sont des regroupements de militants et de collectifs qui, en lien avec les organismes d'émigration ukrainiens, développent des activités de soutien, de sensibilisation et de solidarité auprès de la population et de la résistance ukrainienne. Le 13 septembre, ils ont accompagné une délégation de syndicats ukrainiens lors de leur visite, recherchant la solidarité des travailleurs espagnols et de leurs organisations syndicales, parmi lesquelles l'UGT a été la plus impliquée dans le soutien à l'Ukraine qui résiste à l'agression de Poutine.

Une aura d'inquiétude et un certain désespoir imprègne les Ukrainiens qui constatent que le soutien des pays est insuffisant et que la solidarité des peuples ne se manifeste pas avec une clarté retentissante. L'expansion même des réseaux se heurte à des difficultés et manque souvent de compréhension de la part des secteurs qui, en général, sont enclins à la solidarité lorsqu'ils parlent de l'agression impérialiste de Poutine ; d'autres détournent le regard ou enveloppent leurs distances dans un volume important de « raisons historiques ou géopolitiques » : caractère du gouvernement Zelensky, agressivité de l'OTAN, intérêts de l'industrie militaire, dangers pour la Russie... Sous une montagne de mots, ils ne cherchent pas à se définir clairement et frontalement contre l'agression de Poutine, ni à le faire en baissant la voix ou en limitant leur solidarité à la dénonciation essentielle du génocide à Gaza ou du gouvernement criminel de Netanyahu.

Les deux guerres ont en commun l'expansionnisme colonial ou impérial, massacrant des territoires, tuant des vies et niant le droit à l'existence du peuple palestinien ou ukrainien. Un autre exemple du cynisme dominant consiste à utiliser le drapeau de la paix pour refuser tout soutien, y compris militaire, à la résistance ukrainienne, en ignorant la différence radicale entre agresseur et victime, et en considérant que l'abandon du soutien à l'Ukraine signifie la victoire de Poutine et l'usage du droit de « conquête », coupant le territoire ukrainien.

Le message que nous avons entendu tant de la part des syndicalistes, des féministes ukrainiennes (dans le magnifique documentaire retrouvé sur YouTube, ***Avec l'Ukraine, perspective féministe***), que des organisations de solidarité est clair : « Europe, il y va de la paix en Ukraine, de la souveraineté du peuple et les droits du peuple.

Le témoignage de l'organisation de solidarité ukrainienne en Espagne We Unite

Hearts nous a été particulièrement émouvant sur les déportations d'enfants ukrainiens vers la Russie. Quelque chose qui rappelle avec une virulence particulière les processus de déportation du nazisme et du stalinisme et qui continue de nous faire dresser les cheveux et pourtant cela se reproduit.

Des centaines de milliers de filles et de garçons ont été piégés dans les territoires occupés où ils ont été soumis à l'endoctrinement et à la russification forcée ; Des dizaines de milliers de personnes ont

été déportées et une partie a été adoptée par des familles russes, dans un processus quasi industriel, parfaitement concocté, planifié et organisé par le régime avec l'aide des cadres de Russie Unie, le parti au pouvoir. Son objectif, en plus de remédier au déclin démographique que connaît la Russie, est d'effacer l'Ukraine de la mémoire de ces créatures et d'en faire, au moins certaines, en janissaires qui combattront un jour leur ancienne patrie.

Pour l'Ukraine, pour sa liberté et la nôtre (PLU) a été la première association à alerter l'opinion publique et le gouvernement français sur la déportation et l'adoption de filles et de garçons ukrainiens en Russie. Sa première communication à la Cour pénale internationale (CPI) a grandement contribué à l'émission, le 17 mars 2023, de mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine et sa « commissaire aux droits de l'enfant », Maria Lvova-Belova. Les événements ont ensuite été classés par la CPI comme crime de guerre. Depuis, pendant plus d'un an d'enquête, les équipes du PLU, avec le soutien de **RussiaLibertades**, ont examiné un millier de documents issus des comptes Telegram et VKontakt des « planificateurs » du conseil général de Russie Unie, du parti de Poutine, et du parti coordinateurs des régions occupées. Cette enquête a démontré la volonté génocidaire d'éradiquer l'identité ukrainienne des territoires occupés.

Il est impossible de quantifier précisément l'ampleur des déportations. Si avant le 24 février 2022 il y avait 7,5 millions de filles et de garçons en Ukraine, il en reste aujourd'hui 3,2 millions. Les autres sont des réfugiés en Europe, sont morts ou ont été déportés vers la Russie. En croisant les sources (ukrainiennes, occidentales et russes), on estime que plus de 300 000 créatures ont été déportées. Ce chiffre est encore plus élevé si l'on se base sur les données de l'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)**, qui estime à 3 millions le nombre de personnes transférées vers la Russie. Sachant qu'en 2021 15% de la population avait moins de 14 ans et 20% moins de 19 ans, cela représenterait un total de 450 000 mineurs. Avec un cynisme glaçant, les autorités russes se vantent que leurs « actions humanitaires » ont permis d'abriter plus de 700 000 personnes !

La russification s'accompagne d'incitations et de mesures coercitives. Le serment d'allégeance est conditionné à la renonciation à la nationalité ukrainienne. L'annexion des régions occupées, à compter des référendums de septembre 2022, élimine tout obstacle juridique à l'adoption de mineurs ukrainiens non accompagnés en permettant leur naturalisation rapide. Ces dispositions sont complétées par celles du décret du 17 mai 2023 intitulé *Stratégie pour la sécurité globale des enfants jusqu'en 2030*. Préparé par la Commission pour la protection de la famille, de la maternité et de l'enfance de Russie unie, le décret ratifie les pratiques des autorités régionales d'occupation. Toute personne réfractaire peut être détenue ou expulsée. La russification des territoires par la scolarisation est organisée depuis la rentrée scolaire le 1^{er} septembre 2022. La mobilisation de toutes les ressources de l'appareil d'État russe illustre parfaitement la volonté d'éradiquer l'identité ukrainienne.

L'école devient l'objectif prioritaire de Russie Unie et du ministère de l'Éducation nationale. Les mineurs ukrainiens sont confrontés à un système éducatif entièrement soumis aux « normes russes ». La semaine commence avec l'hymne national et le lever du drapeau russe. Une refonte totale de l'enseignement, dispensé exclusivement en russe, avec des cours patriotiques obligatoires, rythme la journée de la jeunesse ukrainienne. La répression à grande échelle s'abat sur le personnel éducatif récalcitrant. De nombreux enseignants sont « reconvertis » dans des centres spécialisés à Rostov, en Crimée ou... disparaissent. Les purges touchent les directeurs d'écoles, mais aussi les bibliothèques et les musées, afin de rétablir la « vérité historique » si chère au ministère de l'Éducation moscovite. Les livres et manuels proviennent de la Fédération de Russie. Parmi eux, *Vivre, c'est servir le pays*. Cet ouvrage, émanant directement du Patriarcat orthodoxe de Russie et classé livre jeunesse, devient le nouveau bréviaire du système éducatif. Encourage les étudiants à rejoindre une organisation militaire patriotique.

À tous égards, le rôle organisationnel de Russie Unie se manifeste dans un processus planifié et systématique d'expulsion et d'adoption forcée de mineurs ukrainiens en Russie. Objectif privilégié des planificateurs russes, sous la responsabilité directe du Kremlin et de Lvova-Belova, les mineurs non accompagnés (filles et garçons) sont systématiquement fouillés, depuis le début de l'invasion russe, dans les institutions de l'Ukraine occupée. Ils sont ensuite emmenés en transit vers Moscou pour être placés en adoption dans diverses régions de Russie. Le Kremlin ne fournissant aucune information, contrairement aux normes internationales, il est impossible de connaître le nombre d'enfants ukrainiens adoptés en Russie. Il est peut-être supérieur à celui estimé par des ONG comme Save Ukraine, qui s'efforcent de les identifier et de tenter de les rapatrier. Il semble cependant que les adoptions aient diminué depuis les mandats d'arrêt émis par la CPI contre Vladimir Poutine et Maria Lvova-Belova. L'extension des mandats d'arrêt à toute la chaîne des responsables du pouvoir russe et la requalification des événements en crimes contre l'humanité constituent une urgence absolue. En attendant les décisions de la CPI, nous le dirons le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant. Au-delà de la pression exercée sur le pouvoir russe, cette campagne pourrait être un moment important pour rappeler - face à ceux qui parlent sans cesse de questions géopolitiques - la monstruosité du régime de Poutine et pour apporter un soutien indispensable à la résistance ukrainienne.

Enrique del Olmo

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Público

<https://www.publico.es/opinion/columnas/ucrania-resistente.html>